

peut-être ramené dans la bonne voie, et je voudrais pouvoir vous garder parmi nous. Mais c'est impossible, car la loi est formelle : celui qui a trahi ses frères doit être à jamais chassé de leur société. Cependant, j'adoucirai autant qu'il est en mon pouvoir la rigueur de la peine, et je ne vous laisserai pas errer sans guide ni appui dans l'exil. J'ai, en Espagne, un frère qui est le chef d'une de nos tribus. Allez le trouver....

—Non, Guillaume, n'y va pas, interrompit la mère Gay qui, depuis quelques instants déjà, était sortie du souterrain, car à chaque instant on te jetterait cette maudite histoire à la face. Viens plutôt avec moi, mon garçon. Il y a longtemps que je songe à aller rejoindre une bande de joyeux compagnons qui travaille dans les Pyrénées, et amené par moi, tu seras accueilli sans qu'on songe à te demander d'où tu viens. Tu n'auras point non plus à te repentir de m'avoir écoutée. J'ai plus d'un œuf cousu dans mon manteau, et quand tu seras devenu un hardi luron et que tu auras les poches pleines d'or avec une bonne troupe sous tes ordres, sois tranquille, cette mijaurée de Léna se mordra les ongles d'avoir tant fait la sottise et la fière.

—Je n'aurai jamais qu'un regret, répliqua la jeune femme avec une indignation pleine de mépris, c'est d'avoir pu croire qu'il y avait un cœur dans cette poitrine de lâche !

—Vous n'avez pas toujours dit cela, ma jolie Léna, répliqua la mégère en lui lançant un regard de mépris, et si vous vous êtes trompée, il est un peu tard pour s'apercevoir de la méprise.... Allons, viens, Guillaume, ajouta-t-elle en prenant le bras du jeune homme, et n'attends pas qu'on te chasse pour partir.

Et, l'entraînant presque de force, elle s'éloigna en grommelant, non toutefois sans avoir soigneusement relevé les pièces d'or qui avaient roulé à terre.

—Brun, dit Léna lorsqu'ils eurent disparu, ce que je vais entreprendre est peut-être inutile, car la mort avait déjà étendu son ombre sur le front de mon noble Pharold lorsqu'il nous a quittés, et rien sans doute ne peut plus le sauver. Cependant je sais qu'il y a, non loin d'ici, quelqu'un qui lui a de grandes obligations et qui pourrait l'essayer. Cet homme, je veux aller le trouver et, fallût-il l'en supplier à genoux, le décider à venir à son secours. C'est insensé peut-être, mais ne vous y opposez pas, car bien que j'aie été trompée de la manière la plus infâme et que je n'aie jamais manqué à la foi que j'ai promise à Pharold, il me semble pourtant que je suis coupable de ce qui arrive.

—Non, Léna, non, vous ne l'êtes pas, répliqua Brun avec une douceur pleine de bonté, et nous savons tous que votre conduite, si elle a été quelquefois imprudente, n'a jamais été vraiment répréhensible. Il faut aller trouver cet homme, en effet, puisqu'il peut sauver Pharold, mais vous n'irez pas seule, je vous accompagnerai.

Léna eut un geste de refus.

—Seule, j'aurai plus de chance peut-être, dit-elle, et d'ailleurs la tribu peut avoir besoin de vous. Restez donc, et si l'on vous était donné de revoir Pharold, ajouta-t-elle avec une émotion indicible, dites-lui que j'ai été bien folle et bien aveugle, mon cœur n'a du moins jamais cessé d'être à lui, qu'il lui appartient désormais tout entier, et que jusqu'à ma dernière heure, son image y vivra seule et sans partage. Dites-le lui,

Brun, car s'il doit mourir, je ne veux pas du moins qu'il meure en doutant de moi.

Et ramenant son manteau autour de sa tête pour cacher les larmes qui baignaient son visage, elle s'élança dans le sentier.

Un instant après elle avait disparu dans la forêt, et si quelqu'un l'eût suivie, il eût pu la voir, un peu plus tard, traversant la lande de son pas rapide et léger et se dirigeant vers Guéméné-Penfas, vers cette maison mystérieuse où naguère Pharold avait conduit d'Availles.

## XXII

Bien qu'à certains égards exagérées et fausses, les accusations de Pharold contre la justice de l'époque n'étaient que trop fondées, lorsqu'il s'indignait de procédés sommaires souvent employés à l'égard des siens.

Toujours en vigueur, malgré l'adoucissement notable des mœurs et bien que la question préparatoire vint d'être abolie, l'ancienne législation prodiguait la peine de mort avec une effroyable facilité : les magistrats l'appliquaient avec une légèreté plus redoutable encore.

Seuls, les accusés appartenant à certaines classes étaient protégés par des formes de procédure établissant des débats contradictoires et permettant à la défense de produire ses preuves. Tous ceux qui rentraient dans la catégorie si large et si mal définie des gens sans aveu étaient, on peut le dire, livrés à la discrétion du juge.

Après une enquête sommaire, le prévôt, investi de pleins pouvoirs, prononçait sans appel, et la coutume bretonne autorisait à faire immédiatement *trainer* le coupable de l'endroit où il se trouvait *jusques aux lieux où il devait être mis à mort*. Souvent aussi, comme cette coutume recommandait, en outre, d'exécuter les sentences *ès lieux les plus exemplaires, en terreur du peuple*, l'attentat était expié à la place même où il avait été commis, et de la salle du tribunal, le condamné était directement conduit au lieu du supplice. Alors, à défaut de potence, un arbre en tenait lieu, et il n'était pas rare, sur les grands chemins infestés de voleurs, aux endroits où des crimes avaient été commis, d'apercevoir, à côté de la croix élevée à la mémoire de la victime, le corps du coupable se balançant à l'arbre où il avait été pendu.

Et ce n'étaient pas seulement les méfaits en tout pays et de tout temps qualifiés de crimes qui étaient punis de mort ! Tout vol au-dessus de dix livres le devait être, à moins de déclaration contraire du juge. Aussi le bon plaisir des magistrats était-il en réalité la seule loi qui présidât à la distribution de la justice criminelle.

Réputé mendiant et vagabond, en sa qualité de bohémien, convaincu par le hasard des circonstances non moins que par la haine de son ennemi, de deux crimes dont le moindre eût suffi dix fois à l'envoyer à la potence, Pharold ne se faisait donc point illusion en disant que, s'il était pris, avant vingt-quatre heures, il aurait laissé sa vie entre les mains des juges.

(La suite au prochain numéro.)